Plan d'action de développement durable 2021-2022

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Votre gouvernement

Québec

Cette publication a été réalisée par
le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Pour plus d'information :

Direction de la performance et de la planification stratégique
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400
mrif.gouv.qc.ca

Dépôt légal – mai 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-89230-4 (version électronique)

Tous droits réservés
© Gouvernement du Québec – 2021

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE 1

AVANT-PROPOS 2

Orientation gouvernementale 1 - Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique 3

Objectif gouvernemental 1.1 - Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique 3

Action 1 - Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales 3

Action 2 - Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des employés 3

Action 3 - Améliorer la gestion du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger 4

Action 4 - Organiser des événements écoresponsables 4

Action 5 - Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable au sein des représentations du Québec à l'étranger 4

Objectif gouvernemental 1.2 - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics 5

Action 6 - Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales 5

Action 7 - Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des programmes d'aide financière 5

Objectif gouvernemental 1.6 - Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie 6

Action 8 - Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable 6

Orientation gouvernementale 2 - Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable 7

Objectif gouvernemental 2.3 - Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable 7

Action 9 - Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes de soutien financier 7

Tableau synoptique du Plan d'action de développement durable 2021-2022 8

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE

Je suis fière de présenter le Plan d'action de développement durable (PADD) 2021-2022 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Ce plan marque une nouvelle étape dans la contribution du Ministère à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

Ce document, concis et structurant, se veut une réponse concrète aux nouvelles priorités gouvernementales mettant en avant l'exemplarité de l'État en matière de développement durable et énonçant les orientations pour un Québec vert, prospère et solidaire.

Le PADD 2021-2022 guidera les actions du Ministère, notamment en accélérant l'intégration de la dimension de développement durable dans ses pratiques courantes de gestion ainsi que dans ses interventions auprès de ses partenaires. Des actions y sont également prévues afin d'approfondir la coopération internationale en matière de développement durable. Enfin, fidèle à sa mission de promotion et de défense des intérêts du Québec sur le plan international, le Ministère continuera à diffuser partout dans le monde l'expertise du Québec relative à cette matière.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel du Ministère pour sa contribution à la conception du PADD 2021-2022 et compte sur sa collaboration dans la mise en œuvre de ses 10 engagements.

La sous-ministre,

Sylvie Barcelo

AVANT-PROPOS

Le PADD 2021-2022 du Ministère poursuit la démarche ministérielle de développement durable, et ce, conformément aux exigences de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD) et aux priorités gouvernementales dans le domaine. Les engagements qu'il renferme se veulent structurants et jettent les bases d'une démarche ministérielle plus mature et plus centrée sur les résultats à long terme.

Le PADD 2021-2022 du Ministère comporte 10 engagements s'articulant autour des deux premières orientations de la SGDD et certains de leurs objectifs :

- **Orientation 1. « Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique » :**
  - Objectif 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique,
  - Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics,
  - Objectif 1.6 « Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie »;
- **Orientation 2. « Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable » :**
  - Objectif 2.3 « Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable ».

Ce faisant, le Ministère concentre ses efforts sur deux dimensions fondamentales de son action :

- **Sa gestion interne :**
  - Renforcer ses pratiques de gestion écoresponsables,
  - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable,
  - Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable;
- **Son action internationale :**
  - Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie.

Le présent plan d'action est le fruit d'une collaboration étroite entre les différentes unités qui composent le Ministère, y compris les représentations du Québec à l'étranger. Ses objectifs s'intègrent pleinement à la mission du Ministère : promouvoir et défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1
RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION 1
Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales

La transformation des milieux de travail en cours au Ministère constitue une occasion privilégiée pour renforcer la prise en compte des considérations environnementales dans ses pratiques de gestion. En 2021-2022, le Ministère entend intégrer des critères écoresponsables dans la plupart de ses projets de déménagement ou de réaménagement autant au siège social que dans les représentations du Québec à l'étranger.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
1.1	Pourcentage des projets de transformation du milieu de travail du Ministère qui incluent des critères écoresponsables	75 %

ACTION 2
Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des employés

La mobilité durable des employés de l'État fait partie des priorités gouvernementales pour l'année 2021-2022. Conformément à cette priorité, le Ministère s'engage à diffuser et à assurer la participation de ses employés à des activités de sensibilisation et de formation relatives aux déplacements domicile-travail et professionnels.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
2.1	Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes aux employés du Ministère	2 activités

ACTION 3
Améliorer la gestion du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger

Au cours de l'année 2021-2022, le Ministère élaborera une procédure permettant d'harmoniser les pratiques de gestion écoresponsable du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger. Conformément à celle-ci, les représentations en question seront donc appelées à se munir d'un plan de gestion qui tiendra compte de leurs réalités locales tout en respectant les directives gouvernementales en vigueur.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
3.1	Pourcentage des représentations du Québec à l'étranger s'étant munies d'un plan de gestion écoresponsable du matériel et des équipements technologiques en fin de vie	30 %

ACTION 4
Organiser des événements écoresponsables

Le Ministère, à titre de coordonnateur de l'action internationale du gouvernement, organise annuellement de nombreux événements. Afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et sur la société que ceux-ci peuvent générer, le Ministère prévoit d'établir, au cours de l'année 2021-2022, un processus visant à assurer le caractère écoresponsable des événements qu'il organise.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
4.1	Processus établi pour évaluer le caractère écoresponsable des événements organisés par le Ministère	Processus établi

ACTION 5
Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable au sein des représentations du Québec à l'étranger

Le Ministère fait face à un défi particulier avec son réseau de représentations à l'étranger. En effet, les fournisseurs ne sont pas les mêmes qu'au Québec et les critères définissant un approvisionnement responsable peuvent varier grandement d'un pays à l'autre.

En 2021-2022, le Ministère élaborera un guide d'approvisionnement responsable qui orientera le choix des représentations à l'étranger dans les critères à considérer pour un achat de biens ou de services afin de rapprocher les pratiques avec celles préconisées au Québec.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
5.1	Production d'un guide d'approvisionnement responsable pour les représentations du Québec à l'étranger	Guide approuvé

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

ACTION 6
Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales

En 2021-2022, le Ministère mettra sur pied un processus permettant d'évaluer l'application des principes de développement durable dans les interventions du Ministère, notamment les politiques, les stratégies, les plans d'action, les programmes, les projets et les initiatives assimilables.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
6.1	Processus d'évaluation de la durabilité établi	Processus établi

ACTION 7
Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des programmes d'aide financière

Au cours de l'année 2021-2022, le Ministère se munira d'un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité de ses programmes d'aide financière. Par programme d'aide financière, on entend toute intervention du Ministère déployée par des mécanismes de nature financière.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
7.1	Processus établi pour les programmes d'aide financière du Ministère	Processus établi

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6

Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

ACTION 8

Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable

Le Ministère entend renforcer la coopération internationale en matière de développement durable. À cette fin, il poursuivra ses actions de diplomatie d'influence et économique, continuera à coordonner des appels à projets de coopération bilatérale, contribuera à l'effort de solidarité internationale en appuyant des organismes québécois de coopération internationale, notamment par le biais de son programme unique « Nouveau Québec sans frontières ». De plus, le Ministère prendra part à différents forums multilatéraux et à des événements internationaux dans le domaine du développement durable. Grâce à son rôle de chef de file en matière de changements climatiques et de biodiversité sur la scène internationale et à son réseau d'influence, il concourra à la nécessaire relance économique verte.

INDICATEURS		CIBLE AU 31 MARS 2022
8.1	Pourcentage des actions diplomatiques menées par le gouvernement traitant des enjeux de développement durable	20 %
8.2	Nombre de projets internationaux de partenaires québécois en matière de développement durable soutenus par le Ministère	45 projets

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2
DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.3
Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

ACTION 9
Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes de soutien financier

Le soutien financier durable constitue un levier d'action ministériel fort permettant de favoriser la transition vers une économie verte et durable. Afin de mieux cibler ces interventions, le Ministère procédera en 2021-2022 à la création d'une base de données permettant de colliger l'information sur l'utilisation des critères d'écoresponsabilité dans ses programmes de soutien financier.

INDICATEUR		CIBLE AU 31 MARS 2022
9.1	Base de données des programmes de soutien financier gérés par le Ministère à jour	100 % des programmes inscrits dans la base de données

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MISSION

Promouvoir et défendre les intérêts et les compétences du Québec sur le plan international, en s'assurant de la cohérence et de la pertinence de l'action gouvernementale.

VISION

Une organisation performante au service des ambitions politiques et économiques du Québec.

VALEURS

Sens de l'État, excellence et solidarité.

Orientation gouvernementale 1 - Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif gouvernemental 1.1 - Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLE 2021-2022
1 Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales	**1.1** Pourcentage des projets de transformation du milieu de travail du Ministère qui incluent des critères écoresponsables	75 %
2 Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des employés	**2.1** Nombre d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation offertes aux employés du Ministère	2 activités
3 Améliorer la gestion du matériel et des équipements technologiques en fin de vie au sein des représentations du Québec à l'étranger	**3.1** Pourcentage des représentations du Québec à l'étranger s'étant munies d'un plan de gestion écoresponsable du matériel et des équipements technologiques en fin de vie	30 %
4 Organiser des événements écoresponsables	**4.1** Processus établi pour évaluer le caractère écoresponsable des événements organisés par le Ministère	Processus établi
5 Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable au sein des représentations du Québec à l'étranger	**5.1** Production d'un guide d'approvisionnement responsable pour les représentations du Québec à l'étranger	Guide approuvé

Objectif gouvernemental 1.2 - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLE 2021-2022
6 Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	**6.1** Processus d'évaluation de la durabilité établi	Processus établi
7 Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des programmes d'aide financière	**7.1** Processus établi pour les programmes d'aide financière du Ministère	Processus établi

Objectif gouvernemental 1.6 - Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLE 2021-2022
8 Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable	**8.1** Pourcentage des actions diplomatiques menées par le gouvernement traitant des enjeux de développement durable	20 %
	8.2 Nombre de projets internationaux de partenaires québécois en matière de développement durable soutenus par le Ministère	45 projets

Orientation gouvernementale 2 - Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Objectif gouvernemental 2.3 - Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLE 2021-2022
9 Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes de soutien financier	**9.1** Base de données des programmes de soutien financier gérés par le Ministère à jour	100 % des programmes inscrits dans la base de données